



CanSFE

Partenariat canadien pour la
santé des femmes et des enfants

Groupe de travail jeunesse du CanSFE

Cadre de référence

Mandat:	<p>Le groupe de travail jeunesse apportera sa contribution, son expertise et ses conseils aux efforts du CanSFE en matière d'engagement et de sensibilisation des jeunes. Le mandat du groupe est décrit ci-dessous.</p> <p>Conformément à la vision, à la mission et au plan stratégique du CanSFE, le groupe de travail jeunesse devra :</p> <ul style="list-style-type: none">● Faire des recommandations pour un engagement significatif des jeunes dans la programmation et les projets au secrétariat du CanSFE.● Fournir une orientation stratégique sur la façon d'engager significativement les jeunes, de faire progresser leur participation aux processus décisionnels et de catalyser l'adoption de l'engagement des jeunes dans l'ensemble des processus.● Donner des conseils sur l'engagement des jeunes. Cela comprend la réalisation, l'analyse et le partage des commentaires de diverses populations de jeunes afin de s'assurer que leurs points de vue sont représentés et intégrés dans les processus de prise de décisions stratégiques.● Soutenir les efforts d'éducation et de sensibilisation du public du CanSFE en agissant en tant que jeunes ambassadeurs au sein du bassin de membres.
----------------	---

Établissement : mai 2022

Dernière révision : mai 2022

Relève de : gestionnaire des Communications

Mandat du groupe de travail :

Les représentants doivent s'engager pour un minimum d'un an, mais sont encouragés à s'engager pour un mandat complet de deux ans. Chaque année, un appel de candidatures sera lancé en mai. Un.e membre dont le mandat est terminé peut être considéré.e pour une prolongation, à condition qu'il ou elle réponde toujours aux exigences d'âge. Pour que sa candidature soit prise en considération, cette personne doit exprimer son intérêt à prolonger son mandat par courriel au secrétariat du CanSFE. Les coprésidents et le secrétariat du CanSFE évalueront les demandes de prolongation au cas par cas, parallèlement aux candidatures reçues de personnes qui ne sont pas actuellement représentées au sein du groupe de travail.

Coprésidents :

Le groupe de travail jeunesse comprendra deux coprésident.e.s élu.e.s parmi les membres. Ces personnes seront chargées de diriger les réunions du groupe de travail jeunesse (confirmer l'ordre du jour, animer la discussion et confirmer les points de décision) avec l'assistance du secrétariat du CanSFE. L'un.e des deux coprésident.e.s doit être présent.e à tous les appels de réunion, mais des exceptions peuvent être nécessaires. Les coprésident.e.s peuvent être réélu.e.s à la fin de leur mandat.

Membres :

Le groupe de travail jeunesse sera composé d'un maximum de quinze membres dont les activités communautaires, l'engagement et l'expérience vécue reflètent le mandat des membres du CanSFE de faire progresser la santé et les droits des femmes, des enfants et des adolescents dans le monde.

- **Âge des membres :** 18 à 30 ans
- **Représentation régionale :** les jeunes de chaque région géographique, notamment du Canada atlantique (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard), du Canada central (Québec, Ontario), des Prairies (Manitoba, Saskatchewan), de l'Ouest (Alberta, Colombie-Britannique) et du Nord (Nunavut, Yukon et Territoires du Nord-Ouest) sont encouragés à poser leur candidature.
- **Intersectionnalité des membres :** les jeunes qui ont des perspectives et des identités intersectionnelles et qui sont liés à différents mouvements sociaux sont encouragés à postuler. Cela inclura, sans s'y limiter, les jeunes qui vivent avec des handicaps, les personnes 2SLGBTQ+, les personnes noires, autochtones ou racialisées, et les jeunes migrants ou réfugiés.

Une expérience de bénévolat ou de travail avec un membre du CanSFE est un atout. La participation à des réseaux locaux et mondiaux qui traitent de la santé des femmes, des adolescents et des enfants est également un atout important, sans toutefois être une exigence.

Le groupe de travail jeunesse bénéficiera d'un soutien de la part du personnel du CanSFE sous forme de services de secrétariat.

Format des réunions :

Tous les deux mois, virtuelles, réunions d'une heure et demie. Le groupe de travail sur les jeunes sera également chargé d'organiser une réunion semestrielle des professionnels responsables de l'engagement et des activités jeunesse au sein du bassin de membres du CanSFE et de ses partenaires sectoriels.